

CONSEIL MUNICIPAL – 27 SEPTEMBRE 2017 - TRANSCRIPTION DES SOUS-TITRES CODÉS

(applaudissements)

- Primeurs bien sûr, elle représente le Congrès national. Quelques fleurs aussi pour Rafael a, pour Rafaella Plastino. Merci à tous, aux membres de la famille, vous avez travaillé en collaboration avec Rafaella Plastino. Elle a vraiment beaucoup contribué à la semaine italienne. C'est un très grand succès. Merci à tous de votre présence. Pour ce moment particulier. Je suis heureux de lancer aujourd'hui la campagne 113 2017 des employés de la ville d'Ottawa. (fin de la traduction) C'est aujourd'hui la campagne Centraide 2017 pour les employés d'Ottawa. (voix de l'interprète) J'aimerais demander aux personnes suivantes de s'avancer, (---). Dan Chénier. Encore une fois, vraiment, il le fait à chaque année. C'est sa 50e année. Comme responsable de la campagne auprès des employés. Merci. Le conseiller Qaqish, qui était le représentant du Conseil. Et le président de la campagne. (---). Le directeur de la campagne des employés de la ville d'Ottawa en 2017. Il y a d'autres gens de la collectivité. Est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre que l'on devrait souligner? Je pense que c'est l'essentiel de l'équipe. (fin de la traduction) Bienvenue! (voix de l'interprète) Le travail accompli chaque jour par les employés de la ville et les réalisations de Centraide contribue tous à améliorer la vie des résidents. Comme elle a été choisi comme la cause caritative de choix par la ville d'Ottawa en 2001, nous avons toujours travaillé très fort. Les contribution incroyable des employés de la ville ont aidé plus de 5000 personnes dans la collectivité depuis cinq ans. Au cours de la campagne de 2016, les employés ont recueilli 328705 dollars, et changer les vies de 1174 résidents. Cette année, l'objectif de la campagne de la ville est d'aider 12000 personnes et recueillir 350000 dollars. C'est un peu plus, ce qui veut dire qu'il faudra faire un peu plus d'efforts. Les liens qui unissent la ville à la collectivité qu'elle sert sont bien connus. Centraide s'associe à des organismes, des programmes sociaux et communautaires qui aide beaucoup les résidents vulnérable. Quand on donne à Centraide on fait un don local et toutes les sommes recueillies demeure ici même dans notre communauté. Les dons servent à soutenir plus de 90 programmes locaux qui aident les gens qui ont des handicaps, les jeunes à risque, les jeunes sans-abri, les gens qui ont des problèmes de santé mentale ou de dépendance et bien d'autres. Par exemple, (---) le (---) et le centre de détresse d'Ottawa. S'entraident continue de favoriser un partenariat entre les entreprises, le gouvernement et l'ensemble de la communauté. Nous avons la chance à Ottawa d'avoir Centraide pour aider à identifier là où il faut intervenir pour aider. Je sais que Mikaël est la liaison du conseil pour les réfugiés. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec Centraide.

Sans elle, je pense que, grâce à elle nous avons recueilli un million de dollars pour aider les 2200 réfugiés syriens qui sont arrivés et devenir de nouveaux résidents de la ville. Ça a vraiment aidé, ils ont contribué avec le site Web à recueillir des fonds et cela ne faisait pas partie de leur objectif pour cette année-là mais c'est quelque chose qui nous est tombée dessus assez rapidement. Il a fallu réagir rapidement. Je suis très fier de la contribution de Centraide avec celle de la ville d'Ottawa pour accueillir ces 2200 hommes, femmes et enfants. Au nom du conseil municipal et toute l'administration, nous allons faire de notre mieux pour atteindre notre but, voire même le dépasser parce qu'on connaît l'importance de Centraide, qui dessert plusieurs agences. Je vais demander je vais demander à monsieur Allen, le directeur de 113, à dire quelques mots.

- (voix de l'interprète) Merci. Merci pour tout ce que la ville fait, tous les partenariats que vous avez mentionné. Je voulais aussi remercier le conseiller Qaqish. C'était un vrai privilège de travailler en étroite collaboration avec la ville et plusieurs autres partenaires. Le maire et le conseiller Qaqish ont beaucoup contribué pendant ce test qu'a subi la ville, quand on nous a demandé d'accueillir dans leur nouveau foyer les victimes de la crise syrienne, les réfugiés. Ce travail continue et cela continue d'être un plaisir pour nous. Pareillement, je voulais remercier Dan. Je ne savais pas que ça faisait 50 ans. Félicitations, on a une épingle pour vous! Merci aussi à (---) de son leadership. Je voulais dire quelques petites choses encore. Nous avons été très bien reçu cette année avec nos innovations. L'une des choses que (---) et le personnel et Dan ont proposé, c'est que nous allons déployer maintenant les dons par voie électronique. À la ville d'Ottawa. Et on ose espérer que certains services montreront la voix pour aider les causes comme la santé mentale ou la cause des jeunes, peu importe, qui représente les activités dont on est responsable pour appuyer ces causes. Et nous sommes à environ une douzaine de services municipaux maintenant, on remercie vraiment la ville de son enthousiasme. Alors, cela nous permettra de faire des rapports en temps réel dès qu'un don effect. Ce sera recueillis et en fait, je pense que Rainer pour avoir quelque chose d'installer juste à l'extérieur de la salle. Alors on vous invite à y passer et vous pourrez aussi utiliser les communications électroniques pour communiquer encore mieux, en temps réel, avec les donateurs, pour les remercier, pour leur faire rapport de la gestion de leur argent. Cela va nous aider à établir des priorités pour le travail qu'on identifie les donateurs à la ville. Ce qui est différent cette année, c'est que la Ville n'aura pas un grand lancement comme d'habitude. Je pense que c'est une bonne idée parce que cela nous donnera l'occasion de faire un petit quelque chose, peut-être avec les

services municipaux un peu partout dans la ville. Je pense qu'on a déjà réservé 54 présentations pour les gens qui ont été touchés, dont la vie a été changée, pour nous parler de l'impact que Centraide a eu. Alors nous allons envoyer un courriel, avec Dan, plus tard ce matin pour dire que la campagne est maintenant lancée. Autre chose que je voulais partager avec vous, c'est pour illustrer le partenariat entre la ville est centrale. C'est dans un domaine vraiment typique et qu'il est depuis que je suis avec Centraide. C'est au sujet d'indépendance, de la toxicomanie dans notre ville. Il y a une dizaine d'années, j'étais autour de la table ici, avec des fonctionnaires de la ville, pour discuter de cette déjections supervisés. Il y a bien des choses qui n'ont pas changé mais allez pot nous avons réagi en segments tant le problème autour des jeunes. On se demandait ce que l'on pouvait faire pour travailler en amont afin d'empêcher les jeunes d'être exposés, ou alors de gérer leurs tentation vers la drogue. C'est à ce moment-là qu'on a lancé le projet STEP. Alors depuis disons, nous avons été témoins de l'ouverture de deux centres de dépendance pour les jeunes dans la ville, en français, un Anglais. Nous avons offert des services de supervision dans toutes les écoles secondaires d'Ottawa est maintenant dans certaines ... dans d'autres milieux pédagogique. Le printemps dernier, les membres du conseil se souviendront que la Ville craignent, enfin, les parents, les groupes de santé, ont eu très peur de la crise du fentanyl. Ce qu'on a fait aussi, comme pour les réfugiés syriens, nous avons lancé une campagne de financement pour offrir des services d'aide. Mais la bonne nouvelle c'est que contrairement à la plupart des autres villes d'Amérique du Nord, on avait notre partenariat avec STEP qui incluait les conseils scolaires, la Régie de la santé, la Fondation du centre d'Ottawa est Centraide. Nous avons recueilli jusqu'à maintenant à peu près 200000 dollars. Nous avons déployé, sur les conseils d'organisations comme Santé publique Ottawa, du soutien pour ce que nous craignons être une période à très haut risque puisque les écoles commençait à organiser leur balle de fentanyl. Il est encore tôt pour recueillir les données mais on a entendu dire la semaine dernière qu'avec l'appui du Programme de formation qui a été offert, qu'il n'y a pas eu un seul cas de surdose chez un jeune pendant la période des balles de fin d'année ou des festivals. Encore, il est encore tôt pour dire qu'on a complètement régler le problème mais à un moment donné les craintes étaient vraiment sérieux. Alors c'est grâce au partenariat des groupes en question, fraternité par exemple, et des partenariats qui ont été formés entre nous, alors merci pour ces partenariats et je compte bien appuyer votre équipe dans cette campagne. Merci. Merci encore à nos amis de Centraide. Madame la greffière adjointe, l'appel nominal.

- Le quorum est atteint, Monsieur le Maire.

- Merci. (voix de l'interprète) Procès-verbal du 13 septembre 2017 adopté. Déclarations de conflit d'intérêts découlant de réunions antérieures. Communication, tel que présenté, absence. Le conseiller Mitic a prévenu qu'il serait absent de la réunion du 27 septembre 2017. Motions portant présentation de rapports. Conseiller Qaqish et monsieur Taylor.

- (voix de l'interprète) Merci, Monsieur le Maire. Que le rapport du bureau du greffier municipal et avocat général intitulé Rapport de situations demande de renseignements émotions du Conseil pour la période se terminant le 22 septembre 2017. Rapports numéro 26 du Comité des services communautaires et de protection (---) et de l'avocat intitulée résumé des observations orales est écrite du public sur les questions assujettis aux exigences, explication au terme de la loi 73, examiné à la réunion du conseil du 13 septembre 2017 soit reçu et examiné et que les règles de procédure soit suspendu afin de prendre connaissance et d'examiner le rapport 51 du Comité de l'urbanisme, afin de l'examiner dans les limites du délai réglementaire de 80 jours et prendre en compte la Loi sur le patrimoine de l'Ontario. Sur la motion, conseiller Qaqish, appuyé par le conseiller Taylor, adopté. Rapport du greffier municipal, rapport de situation. Reçu. Alors, rapport des services communautaires de la protection. Centre de l'Ontario pour la petite enfance et la famille. Adopté. Trois, sécurité est gestion des urgences, rapport annuel 2016. Reçus. Quatre, rapports annuels 2016 sur le service 911. Droit de l'appellation Lions commandite, théâtre Centrepointe. Adopté. Article 6, plan financier à long terme, article 5, programme relatif à l'eau, aux aux est aux au prix viennent. Nous avons des questions là-dessus alors on y reviendra. C'est, relié à six, il nous faudra une motion pour ça alors on y reviendra. Huit, rapport d'examen annuel 2016 du système de gestion de la qualité de l'eau potable. Reçu. Félicitations au personnel, nous avons la meilleure au potable, encore une fois dans tout l'Ontario! Rapport 50 a du Comité de l'urbanisme. Neuf, projets d'inventaire patrimonial, ajout au registre de patrimoine, Vieil Ottawa-Est et Vieil Ottawa-Sud. Adopter. Désaccord du conseiller Blais. 17, modifications au plan officiel, 4791, rue Bank. 11, nous avons une motion pour cela donc on y reviendra. Rapport 51 du comité d'urbanisme. Propriétés désignant au terme de la partie cinq de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario est situé dans le district de conservation du patrimoine de Rockcliffe Park. Adopter. L'ordre du jour pour approbation en bloc. Le conseiller Fleury veut retirer le point c? N'est pas.

- (voix de l'interprète) Oui.

- Est-ce que quelqu'un veut retirer quelque chose de cet ordre du jour pour approbation en bloc? Alors tel que présentée, adoptée. On revient au premier point. Conseiller Chernushenko, nous allons devoir déposer une motion parce que ça n'a pas fait l'objet d'un vote au comité. Conseiller Chernushenko, appuyé par le conseiller Qaqish je pense. Vous avez une motion.

- (voix de l'interprète) Merci. Merci Monsieur le Maire. En fait, j'ai deux motions de renvoi. Je ne sais trop par laquelle commencer. Je vais commencer avec la gestion des actifs ... non, l'autre. Il est résolu que le conseil municipal reçoit et adopte une stratégie écrite dans le rapport tel que modifié par le Comité de protection environnementale et climatique. La deuxième motion, maintenant que vous avez, vous pouvez peut-être expliquer le contexte, conseiller.

- (voix de l'interprète) Quant à ce que vous présentez maintenant pour les membres du public.

- (voix de l'interprète) Le contexte. C'est qu'on a eu une longue discussion sur les plans de gestion financière, relative au programme des ONG et des eaux pluviales. Il a été convenu par le comité de renvoyer cet article au conseil pour une discussion approfondie. Et pour pouvoir poser des questions est certainement déjà été posée au personnel et ont obtenu réponse. Mais nous n'avons pas voté au comité. C'est pourquoi nous voulons soumettre à l'étude du conseil le rapport en entier. Une modification exigeait que l'on ait quelque chose sur la table devant nous. Nous disons oui, d'accord. Maintenant, le rapport est déposé et nous pouvons en débattre. Nous pouvons apporter des modifications et décider de notre vote à ce moment-là. Nous avons déjà proposé les recommandations au sujet du plan financier à long terme. Il est résolu que le conseil municipal reçoit les stratégies de financement de ces programmes tels que décrit dans la motion et ensuite, approuvent les prochaines étapes pour le programme de gestion des activités telles qu'identifier dans le rapport. On fait d'éclaircissements,

comme le Comité de l'environnement n'a pas traité de cela, nous sommes saisis de tout le dossier. Entre-temps, le conseiller de même que quelques autres et mon bras du caucus rural se sont réunis et nous croyons avoir trouvé un compromis respectueux qui nous permettra de continuer de faire du travail sur les drains, les caniveaux, les fossés, les projets d'eau pluviale en faisant baisser les tarifs à environ 5% je crois, ce qui correspond aux têtes pour l'eau. Pour ce faire, il nous faut d'abord régler la motion Chernushenko. Mais en fait, qui a été distribuée. Et on traitera du rapport intégral dans sa forme modifiée et on passera au point 7. La conseillère Harder à une question et un commentaire. Ohio

- (voix de l'interprète) Si Monsieur le Maire. Oates lorsque nous avons traité du budget avec le barème, s'agissait-il de 5%, est-ce que j'ai bien compris? Nous l'avons fait un peu plus tôt cette année est-ce que quelqu'un était en désaccord avec ces données? Non, (inaudible). Il est important de s'en souvenir, (inaudible). Je ne suis pas dans une zone rurale mais j'ai un voisinage rural moi-même et donc les personnes concernées étaient opposés à notre démarche et nous avons modifié notre démarche et notamment nous avons tenu compte du point de vue des conseillers (inaudible) pour avoir quelque chose d'équitable. C'était tout à fait gratuit pendant plusieurs années, ce qui n'était pas juste pour les autres. Mais de prime abord, c'était 3 dollars 80 sous. Ça ne semble pas beaucoup d'argent mais il y avait un principe en jeu et nous avons encore une fois signé les vraies choses et le conseiller Moffatt (inaudible) et d'autres conseillers ruraux ont travaillé très dur à votre bureau pour proposer une solution qui réponde et qui reflète ce seuil de 5% qui avait été voté. J'aimerais avoir des explications, des éclaircissements.

- (voix de l'interprète) Merci pour cette excellente synthèse. Merci Monsieur le Président. La question concernant des implications à plus long terme de ce qui est proposé aujourd'hui, en alourdissant la dette. À la page 15 du rapport, au tableau huit, on parle du coût de services de la dette. Également des plafonds qui ont été fixés. Ça va de 13,3 à 13,1%. Le service de la dette des passes de 14,8%. Si on ajoute 13,1 millions de dollars de dettes actuelles, quelles sont les conséquences pour le plafond de la dette à l'avenir?

- (voix de l'interprète) On reste à l'intérieur de l'enveloppe de 15%. Pour 2026, c'est là que nous nous approchons du plafond à 14,8.

- (voix de l'interprète) Oui, en 2021, nous sommes à 14,9%. On atteint les 15% mais ensuite ça redescend. Donc, le coût total du Service de la dette de 2018, c'est 638,1 millions de dollars. Est-ce que vous avez d'autres chiffres aujourd'hui?

- (voix de l'interprète) Nous n'avons pas de chiffres nouveau. Nous pouvons vouloir fournir. Quoiqu'il en soit, c'est toujours à l'intérieur du plafond ou sous le plafond de 15%. Est-ce que l'on sait qu'elle va être la jonction de coûts d'intérêt pour le service de la dette?

- (voix de l'interprète) Nous fournirons les chiffres.

- (voix de l'interprète) Merci beaucoup.

- (voix de l'interprète) Microphone, s'il vous plaît. 1,9 millions de coûts supplémentaires de services de la dette. Pour cette même période.

- (voix de l'interprète) En quoi cela va-t-il différé? (---) Quelle différence ça va faire pour la facture du secteur moyen ou rurales, en dollars réel?

- (voix de l'interprète) Le commentateur moyenne c'est un dollars 40 sous par année et pour les urbains non rattaché, un dollar 95 par année. Pour ceux qui sont rattachés, ce sera de 5 dollars 50 sous. Il s'agit de l'application du nouveau barème, n'est-ce pas? Avec le financement de la dette supplémentaire de 3,1 millions.

- (voix de l'interprète) Qu'est-ce que ça aurait été avant l'adoption de cette mesure s'il vous plaît?

- (voix de l'interprète) Avec le 13% août les 5%? Ce serait 3 dollars 50. Donc, si on fait descendre de un dollar 40.

- (voix de l'interprète) Merci.

- (voix de l'interprète) Maintenant, pour la période 2019 à 2021. Nous prévoyons, est-ce que ces tarifs seront les mêmes?

- (voix de l'interprète) Nous allons rapporter un complément d'informations avant de déterminer les tarifs pour 2019. Vous attendez de vous pencher à nouveau (---). De nouvelle stratégie financière. Il y a une chose dont nous avons conscience, parce que, concernant les égouts, les égouts sont sollicités davantage du fait du changement climatique et les autorités provinciales envisage d'adopter des mesures pour nous aider, ce qui pourrait modifier les chiffres que nous avons projeté pour la période 2019 et années à suivre. Mais nous nous allons, au cours du prochain trimestre et du prochain mandat, nous allons en tenir compte avant de fixer les tarifs. En effet, nous voulions que ces augmentations soit maintenu (---) je ne voudrais pas qu'on ajoute entre 3,1 millions à chaque année, alors que les coûts d'intérêt ajoute eux-mêmes 3,9 millions de dollars. (inaudible) Pour les futurs contribuables. Donc j'aimerais que nous puissions présenter quelque chose qui ne fera pas quel ourdir nos emprunts de manière à maintenir ces 5%. Notamment, lorsque le conseiller Harder à parler du principe, il est (inaudible). Ne justifie pas que l'on alourdisse encore la dette des générations à venir. Notre conseil a ordonné que nous ne dépassions pas les 15%, nous allons respecter les 15% et la possibilité d'injonction de la dette n'est pas quelque chose de (inaudible). Nous n'avons pas de toute façon cet espace de manoeuvre.

- (voix de l'interprète) Merci beaucoup.

- (voix de l'interprète) Merci, Monsieur le Président.

- Go (voix de l'interprète) voulez-vous lire le segment principale?

- (voix de l'interprète) Il s'agit de l'article 6.

- (voix de l'interprète) Vous pouvez parler soit de l'amendement ou du plan du rapport.

- (voix de l'interprète) Nous avons établi ce plafond de 15% lors du dernier plan financier de 2012. Est-ce que vous voulez rappeler au conseil ce que nous faisons auparavant?

- (voix de l'interprète) Auparavant nous avons un plafond de 5% mais, compte tenu du fait que des égouts et (inaudible) exige de nouveaux investissements, le plafond de 5% n'était pas en harmonie avec ce qui était véritablement le taux d'endettement est l'actif des entreprises publiques de fournitures qui était quelque chose comme 26%. Donc 4% c'est bien plus faible que le taux, que le ratio obtenu par les compagnies de (inaudible). Nous nous en serions tenu au 5,5 mais cela concerne les infrastructures et nous allons proposer un changement (inaudible). Lorsque nous sommes arrivés à l'expiration de nos obligations, nous utilisons le plafond pour émettre d'autres obligations pour remplacer le capital.

- (voix de l'interprète) Si, par exemple, il y a modification des taux d'intérêt en vigueur? Est-ce que cela oblige soit l'émission de nouvelles obligations ou arrêt emprunter?

- (voix de l'interprète) Les modifications de taux d'intérêt ont une incidence parce que lorsqu'il y a 100 millions de dollars d'obligations qui ont expiré mais que le taux à changer entre-temps, par exemple il a augmenté, alors nous n'aimait aurions qu'un volume d'obligations ou de dettes, de véhicules d'endettement, que pour compenser la marge la différence. Donc nous nous préoccupons surtout du coup de service de la dette. C'est ce qui nous intéresse. Cependant, je peux vous dire que lorsque nous établissons des plans de financement à long terme pour vous, nous sommes très

prudent pour ce qui est de l'évolution possible, probable, des taux d'intérêt. Nous avons toujours une moyenne supérieure avec une marge de manoeuvre de (inaudible) pour le taux d'intérêt alors qu'en fait, la réalité ne sera que de 3,5%.

- (voix de l'interprète) Bien, donc ça va tant que l'on reste dans cette (inaudible) donc une fois que nous dépasserons les 4,5%, il va falloir soit réduire la dette, soit utiliser les liquidités. Mais nous préviendrons à l'avance du fait que nous risquons d'atteindre ce plafond. Ou alors nous pouvons réduire le nombre d'initiatives, le nombre de projets?

- (voix de l'interprète) C'est également la possibilité. Je crois que le conseil veut maintenir les actifs et les installations en bon état, donc je pense que ce serait une décision difficile à prendre de réduire les installations.

- (voix de l'interprète) Merci. Conseiller Qaqish s'il vous plaît.

- (voix de l'interprète) Merci. Concernant la motion. Conséquemment, pouvez-vous m'expliquer les raisons qui viennent enrichir ceux qui avaient déjà été adoptés au sein du Conseil? Vous parlez de la stratégie de financement à plus long terme, c'est bien de cela que vous parlez, c'est bien la partie de la motion?

- (voix de l'interprète) C'est le premier en conséquence mais il semble qu'on ajoute des informations qui n'avaient pas été fournies, notamment avec la liste de projets. Donc je ne sais pas vraiment ce qui est nouveau.

- (voix de l'interprète) Permettez. Si j'ai bien compris, nous (inaudible) une liste de ces projets qui constituerait de nouvelles informations. De manière à approfondir davantage de détails concernant les caniveaux, concernant les (inaudible). Je vais demander à monsieur (inaudible) de répondre à cela parce que ça fait partie du travail de (inaudible).

- (voix de l'interprète) Monsieur le Maire, nous avons indiqué que nous serions en mesure d'indiquer aux conseillers une prévision en matière de travaux. (inaudible) Je pense que lorsqu'on regarde par exemple le rapport concernant la gestion globale des actifs, des installations, je peux vous dire que nous avons des investissements qui sont là pour appuyer la fourniture de prestations au public. Nous essayons de mettre en harmonie les nécessaires travaux d'une part et d'autre part du financement. Cela nous renvoie au prochain mandat. Donc cela sera quelque chose qui sera utilisé pour les prochaines projections.

- (voix de l'interprète) Il y avait un peu de bruit dans le fond, je n'ai pas tout entendu. Nous avons déjà une liste des projets d'infrastructure, pourriez-vous répéter votre réponse ou expliquer ce que encore consiste les nouvelles informations qui nous sont destinées? Qui nous seront destinées?

- (voix de l'interprète) Monsieur le Maire, je crois qu'il s'agit de deux questions différentes. Je vous ai bien avisés que le conseil avait demandé des détails supplémentaires concernant les projets qui seraient entrepris et ce qui serait autour du seuil qui avait été fixé au-dessus ou au-dessous, selon les buts du conseil. Pour répondre concernant la motion, nous prévoyons quelques travaux supplémentaires avant le début du prochain mandat du conseil qui sont axés sur les stratégies financières, à mettre en harmonie le niveau de service (inaudible) avec le traitement des eaux usées. Donc, il s'agit de bien des projets qui permettront de garantir cette voie de service.

- (voix de l'interprète) Ça j'y 100 des investissements, on ne s'attend pas de gros changements, vous avez une liste des investissements nécessaires pour les infrastructures. Il n'y a pas de gros changements?

- (voix de l'interprète) Non, la liste d'investissement est fournie dans le cadre du processus budgétaire et cela sera fournie dans le cadre des prévisions budgétaires de 2018. (inaudible) Nous fournissons également au conseiller une perspective de ce que nous entendons faire et nous continuerons de fournir ces informations avec le même niveau de détails. L'évaluation elle-même consciente des projections à plus long terme.

- (voix de l'interprète) Quel pourrait être le niveau d'investissement global pour appuyer et maintenir nos actifs? Quant au budget, il va donner le détail (inaudible).

- (voix de l'interprète) C'est 13% sont destinés aux projets d'investissement. (inaudible)
Ce sont des projets que vous devez financer.

- (voix de l'interprète) Tout à fait.

- (voix de l'interprète) Donc je pense que les réductions de 13% ont été compensé par d'autres projets et donc pour 2018 nous allons poursuivre tel que nous l'avions prévu.

- (voix de l'interprète) Donc nous ne devrions (inaudible) aucun projet (inaudible) parce que vous aurez du financement pour l'année prochaine. Il s'agirait maintenant du coût d'intérêts qui est en rapport avec le service de la dette. Donc il n'y a pas de projets de construction, par exemple, qui pourrait entraîner des coûts supplémentaires pour les contribuables dans l'avenir? Il y a également 500000 dollars supplémentaires qui font partie de (inaudible) que nous déduisons de nos investissements. Donc 500000 plus le taux d'intérêt.

- (voix de l'interprète) Nous avons réduit les investissements de 500000, donc les 1,9 c'est une augmentation de la dette. (inaudible).

- (voix de l'interprète) Non, s'agissant du volume nécessaire, ce volume sera réduit par rapport à notre compte concernant les caniveau qui doivent être chaque année réparer. Nous avons une enveloppe qui est mise de côté chaque année en fonction du volume habituel et nous avons également des fraudes, des fonds de contingence. Les 500000 proviendront de ce compte. Le trésorier adjoint, nous devons rappeler aux conseils que nous passons de 64 à 83 millions. C'est une augmentation sensible. Je sais que tous les membres du conseil savent que nous ne devons pas accusé d'un retard pour ce qui

est des travaux. Je voudrais quand même rendre hommage à nos collègues ruraux, par exemple le conseiller Egli, qui ont présenté un compromis extrêmement raisonnable qui permet de passer de 64 à 83 millions pour traiter les drains, les caniveaux et donc, réduire l'augmentation qui devait être de 13% à 5%, ce qui est tout à fait conforme à ce que nous avons voté auparavant. N'est-ce pas? Madame (---).

- (voix de l'interprète) Tout à fait.

- (voix de l'interprète) Conseiller Qaqish, voulez-vous poursuivre?

- (voix de l'interprète) Non merci.

- (voix de l'interprète) Est-ce que quelqu'un d'autre souhaite poser une question? Nous allons demander aux conseillers Chernushenko de clôture et cela en tant que président du comité.

- (voix de l'interprète) Merci. Je ne vais pas abuser du temps disponible. Je veux remercier les gens qui ont participé et j'aurais préféré être présent pour éviter qu'il y ait trop de bavardage ou disons trop de délibérations. Donc, ça aurait alléger la tâche du maire et du conseiller Chernushenko. Notamment, les différents conseiller qui se sont entretenus la semaine dernière. Pour essayer de régler le problème de façon conforme à nos démarches antérieures. À la réunion que nous avons eues, concernant (inaudible) nous faisons dissociation entre les taux qui augmenterait et les dépenses concernant les égouts. Et donc, comme l'a dit le conseiller, il s'agit d'un principe. Au cours des années, il y a des augmentations de 6%, 5% par année. Dès que l'on élimine ce barème, (inaudible) pour les égouts d'évacuation. Pour les eaux pluviales. Ce qui a abouti à une augmentation du pourcentage. Nous pourrions passer en revue, page après page, les augmentations de moins de 50% et nous pourrions augmenter de quatre ou 5 dollars chacune. Alors que là, on parle de 50%. Mais en définitive, en dollars réels, le montant est inférieur. Si on fait une addition, finalement, les petits (inaudible) et ça fait beaucoup d'argent. L'utilisation du pourcentage permet d'avoir un

nivellement. Si on a une augmentation de 2% des impôts, ça a l'air misérable. (inaudible). Si c'est cela qui va nous permettre de fixer le cas pour cette année et l'année prochaine, nous continuons d'investir dans l'infrastructure. Et puis, les étapes suivantes, c'est de comprendre quels sont les besoins en matière d'infrastructure. Parce que les résidents de s'inquiète pas lorsqu'ils savent très bien utilisé leur argent. Si l'augmentation de 5%, si vous le faites pour l'amélioration du réseau, surtout dans mon secteur, c'est une très bonne idée. Il faut qu'on détermine les besoins et que l'on sache où va l'argent. Nous n'avons pas eu le temps de bien le faire dans ce rapport. C'est ce à quoi répond cette motion, ce qui donne la possibilité de faire le point de notre part on, pour les égouts, les caniveaux, que ce soit sur les rues ou ailleurs, il faut avoir une idée générale qui soit aussi précises de ces besoins. Pour savoir où l'argent est dépensé. Si on a passé précision, ça deviendra très difficile de prendre des décisions au nom des résidents.

- (voix de l'interprète) Merci, conseiller Chernushenko, d'avoir proposé cette motion et je l'appuie avec plaisir. Parce que ça nous permet de prendre un cas qui est plus conforme à ce qu'attendent de nous les résidents et ce dont nous parlons lorsque nous consultons. On a parlé avec eux. Nous avons approuvé la structure du barème applicables aux égouts de manière générale.

- (voix de l'interprète) Merci. Conseiller El-Chantiry.

- (voix de l'interprète) Merci, je voulais remercier le conseiller, les conseillers Chernushenko et Moffatt. En notre nom à tous pour avoir collaboré pour parvenir à ceci. Je n'ai pas besoin de rappeler à nos collègues qu'il y a encore du travail à faire dans l'ensemble de la ville pour les infrastructures, d'évacuation des eaux usées, mais nous nous réjouissons de l'augmentation du budget, même si cela crée un petit alourdissement de l'endettement mais compte tenu de ce qui s'est passé ce printemps, cela nous a ouvert les yeux. Je ne crois pas que l'inondation qui s'est produit, ça n'a rien à voir avec notre infrastructure. Toujours est-il que ceci est un avertissement et qu'il y a lieu d'améliorer cette infrastructure. Je sais que tous les résidents nous ont donné un avertissement et que l'on s'attend à ce qu'il y a une augmentation de ce phénomène. Mais quoiqu'il en soit, le travail n'a pas encore ralenti, les travaux sont en cours. (---) De l'autre côté nous ne devons pas payer la facture. C'est la un petit paradox. Je pense

que le fait que l'on n'a fait descendre le pourcentage à 5% par rapport au pourcentage antérieure, je crois que c'est une bonne façon d'opérer. Donc je remercie les deux collègues et votre bureau, Monsieur le Maire. Je suis très intéressé, je pense qu'il faut communiquer les augmentations. Et que l'on en profite pour préciser quelles sont les façons, les modalités précise de dépenses et d'orientation des dépenses. Merci.

- (voix de l'interprète) Conseiller Nussbaum.

- (voix de l'interprète) Merci, Monsieur le Maire. Une question, une brève question. Je comprends qu'entre le financement à long terme et aujourd'hui, des changements ont été apportés par rapport à ce plan financier à long terme. Je comprends très bien. Une augmentation de 13%, ça peut sembler quelque chose d'écrasant. Mais j'aimerais savoir si on a tenu compte de la possibilité d'adopter d'autres modalités. Par exemple, (inaudible) de manière à avoir une augmentation uniforme pour 2018. Et faire la même chose mais absorber les 1,9 millions de dollars supplémentaires qui vont s'ajouter à notre service de la dette. Est-ce qu'on ne pourrait pas essayer d'aborder le problème des égouts pour les pluies? L'écoulement fluvial, pluviales et éviter de ne pas avoir à porter ce fardeau de dette supplémentaire pour les dix prochaines années. Quels sont les autres modalités possible?

- (voix de l'interprète) Le problème, c'est qu'il y a beaucoup de gens qui ne reçoivent pas une facture de l'eau. Tout ce qu'ils reçoivent, c'est un taux qui est applicable aux égouts pour les eaux pluviales. Donc, il faut que l'on voit ce qui se passe dans les prochaines années et ensuite, il va falloir passer aux composantes variable. Je suis heureux de voir que l'Université McGill a rendu hommage à nos efforts, dans ce domaine. Si bien que nous sommes chef de file dans le pays. Pour ce qui est des efforts, ils sont perceptible pour les utilisateurs des égouts et des différents systèmes d'évacuation des eaux torrentielles.

- (voix de l'interprète) Merci. Pour clôturer, si vous pouviez donner lecture (inaudible).

- (voix de l'interprète) Oui, je vais en donner la lecture. Une partie de la motion. Ensuite, nous proposerons des propos de clôture. La motion sous les yeux, on aurait peut-être dû la lire auparavant mais les conseillers l'ont reçu avant la réunion. On donne comme instruction au personnel de passer en revue les stratégies de financement à plus long terme pour les programmes ayant l'appui du barème, tel que décrit dans la motion avec le rapport au comité et au conseil suite à la présentation du rapport et des stratégies actualisé d'infrastructures dans le cadre du Programme de mise à jour du programme et que ceci soit présentée le plus tôt possible au cours du prochain mandat et qu'il soit en notre résolu que le Conseil approuve le projet de budget d'investissement pour 3,1 millions de dollars pour les 83 millions d'investissement pour les services aux au dégoûtants et que un plan soit fixé à 82,7 millions de dollars et que l'augmentation prévue pour ces égouts soit fixé à 5% tel que décrit dans la motion pour 2018. Enfin, que le maire, au nom du conseil municipal, continue d'oeuvrer avec les autorités municipales et provinciales pour établir des programmes de financement et des prévisions à long terme pour le renouvellement de l'infrastructure municipale tel que le réseau routier et les caniveau et les ponts. Avez-vous d'autres propos de clôture?

- (voix de l'interprète) Oui, merci beaucoup. En fait, les débats qu'on a décrit comme étant angoissant toute cette semaine était prévisible, je suppose. Je ne m'attendais pas cela toutefois, donc il nous a fallu en traiter après coup. Malheureusement, il y a eu l'amalgamation et certaines catégories surtout rurale, mais pas seulement rurales, de résidents, de contribuables, qui n'ont pas payé pour leurs services d'eau pluviale pendant des années mais qui sont maintenant évalués de façon équitable pour qu'ils puissent payer. Alors ce sont des douleurs de croissance que l'on pourrait dire et c'est ce qu'il va se passer au cours de l'année. Il y a des attentes qui s'associer à cela et les chiffres que l'on voit dans le rapport qui a été présentée au comité la semaine dernière semble aller à l'encontre des attentes de certaines personnes. Alors je tiens à préciser que je crois que ce n'est pas un enjeu rural urbain. Nous avons une grande ville qui essaie de travailler ensemble, à ce titre, je pense qu'on a fait un travail honorable comme conseiller dans les deux mandats où j'ai servi, en essayant de travailler comme une seule grande équipe. Il nous incombe à tous, même si ce n'est pas facile, de démontrer à nos commettants que tout le monde est traité aussi équitablement que possible. On essaie d'évaluer les coûts de prestation de services, nous demandons des frais des services que nous croyons essentielle et qu'ils nous ont dit être essentielle. Nous essayons d'affecter ainsi les fonds. Il n'y a pas une classe de citoyens qui ne soit traité plus ou moins équitablement qu'une autre. Donc, avec cette taxe, cette question

doux pluviales et la détérioration, ça représente une imposition sur certains citoyens, surtout de milieux ruraux. Mais j'espère que nous sur monteront c'est embûches. Les services d'eau pluviale sont nécessaires pour tout le monde, quoi qu'ils sont invisibles pour les résidents. Généralement, tout cela se trouve sous terre, on y pense pas, jusqu'à ce qu'il y ait un bris. À ce moment-là, non, ça nous inquiète vraiment et on voudrait bien que quelque chose est pu dépenser l'argent quand il le fallait pour entretenir l'infrastructure. C'est là où ça devient un coup humain, en plus d'une dépense. Personne ne veut ce coût humain. On a eu des critères dans les rues, des véhicules qui sont tombés, mais il n'y a pas eu de pertes de vie encore et je n'y tiens pas. Je ne veux pas que ce soit quelqu'un qui en souffre parce qu'on n'a pas fait l'entretien qui aurait dû être fait. On a demandé au personnel de nous donner une liste de lieux qui devait être entretenus aux fins de prévention, dans la mesure du possible. Cette liste nous a été remise avec grande professionnalisme et nous allons maintenant voter sur la motion qui veut que l'on retouche à certaines petites choses, que l'on réponde aux préoccupations que l'on entendu. Mais je ne pourrais pas voté pour cela si je pensais qu'on allait sous financé une infrastructure aussi critique, ce n'est pas le cas. En fait, nous allons dépenser 19 millions de dollars de plus qu'en 2017 pour l'infrastructure des eaux pluviales. C'est en fait un investissement, un investissement essentiel, alors voilà ce que je présente même si c'est, ni plus ni moins, un compromis avec ce qui avait été soumis avant. On aura le temps de parler des années à venir mais cette année ce n'est pas un compromis que la sécurité. Alors je présente cette motion avec fierté, parce que c'est quelque chose sur lequel nous avons tous travaillés en même temps, qui vise à ce que l'entretien de l'infrastructure soit bien financée. Parce que je ne veux pas qu'il y a des résidents qui se pensent injustement traité, qui doivent payer des services qu'ils n'obtiennent pas. Merci.

- (voix de l'interprète) Alors vous avez la motion? Chernushenko est Moffatt. Adoptée. Désaccord déconseillé Darouze, Qadri et Leiper. On a demandé le vote.

- (voix de l'interprète) Conseiller Blais?

- (voix de l'interprète) Oui.

- (voix de l'interprète) Conseiller El-Chantiry.

- (voix de l'interprète) Oui.

- Conseiller Cloutier?

- (voix de l'interprète) Oui.

- Conseiller Monette?

- (voix de l'interprète) Oui.

- (voix de l'interprète) Conseiller Chiarelli?

- (voix de l'interprète) Oui.

- (voix de l'interprète) Conseiller Darouze?

- (voix de l'interprète) Non.

- (voix de l'interprète) Conseiller McKenney?

- (voix de l'interprète) Oui.

- (voix de l'interprète) Conseiller Fleury?

- (voix de l'interprète) Oui. Tout

- (voix de l'interprète) À conseiller Tierney?

- (voix de l'interprète) Burke. Oui jouer

- (voix de l'interprète) Maire Watson?

- (voix de l'interprète) Oui.

- (voix de l'interprète) 20 pour, 3 contre.

- (voix de l'interprète) Merci. Conseiller Chernushenko, vous avez une motion appuyée par le conseiller Qaqish? Bale c'est votre votre nom ce qui est sur la réception et l'adoption de la stratégie comme adoption. Voulez-vous que j'enlève votre nom?

- (voix de l'interprète) Peu m'importe. Il m'a demandé d'être le co-motionnaire.

- (voix de l'interprète) C'est une formalité, c'est tout. Ça simplement pour adopter le rapport. Conseillères Harder

- Il est résolu que (---) par le comité. Adopté? Bien. Le point suivant qui a été retenu, c'était le point 7 mais c'est la mise à jour sur le programme intégral de mise à jour des actifs. (---) La seule question dont on est ses ici c'est que au lieu de dire le Comité de

l'environnement, parce que vous n'avez pas voté là-dessus, ce sera le conseil municipal qui votera.

- (voix de l'interprète) C'est exact. C'est la même chose excepté que c'est le conseil au complet qui votent.

- (voix de l'interprète) Alors c'est conseillé par le conseiller Chernushenko, appuyé par le conseiller Qaqish. Adopté. Le point suivant qui a été retenu c'est le règlement de zonage 2008, modifications d'ordre général North (---) troisième trimestre. Le conseiller Fleury a une motion, appuyée par la conseillère Harder au sujet des prêts pour les jours de paye.

- (voix de l'interprète) J'aimerais commencer par remercier le président de me permettre de présenter cela au conseil. C'est une question qui aurait pu être réglé au comité mais j'étais malheureusement en congé de paternité à ce moment-là. C'est une question très importante pour moi. J'ai présenté le règlement au projet de loi 77 à la province et maintenant c'est le projet de loi 57 plutôt pour qu'on commence à réglementer ces établissements de près. Il faut faire une modification au Règlement de zonage et au permis aussi. Alors on aimerait commencer avec le volet zonage. Vous avez la motion sous les yeux et les partis pertinentes ne sont que résolu dives. Le conseil demande au personnel de planification (---) d'ajouter à leur plan de travail 2018 la préparation d'un rapport recommandant des règlements pour les établissements de près le jour de la paye pour étude au comité d'urbanisme et au conseil municipal. Je sais qu'il y a quelques personnes qui veulent prendre la parole là-dessus, mais nous avons contacté Steven Willis là-dessus et j'ai participé à ces conversations, mais peut-être que monsieur Willis voudrait parler de l'importance d'une telle démarche. Sans oublier que le zonage, actuellement, comprend tous les établissements financiers. On ne fait pas de différence entre une banque et un de ces établissements de près. L'un Monsieur le Président, avec le projet qui est présenté au conseil général on étudie différents petits points mineurs dans le règlement de zonage, ma cause du projet de loi 57, on demande de faire la distinction entre les établissements de près de cette nature et les autres établissements financiers. À compter d'aujourd'hui, ce ne sera plus la même chose et c'est ce que le projet de loi provinciale nous permettra de faire. Si les banques sont permises, aujourd'hui, les établissements de près de ce genre aussi son permis. Parce

qu'on n'a pas fait encore le travail qu'il faut pour élaborer des normes de rendement pour ces établissements. La motion nous amène à la prochaine étape, au point de vue affectation du sol. Nous allons passer l'année à élaborer des normes de rendement pour ces établissements. Par rapport à l'affectation du sol. Il nous faut du temps pour élaborer cela parce que c'est une nouvelle loi. Il nous faut monter un dossier cohérent. On va voir ce que les autres municipalités feront et nous allons préparer quelque chose qui se tient. Nous prendrons le temps qu'il faut mais on en a profité avec le rapport qui était présentée pour inclure cela.

- (voix de l'interprète) Conseiller Cloutier.

- (voix de l'interprète) Merci au directeur Willis pour cela. (fin de la traduction) Merci pour cette initiative, partout dans la ville, je crois qu'il est bien évident qu'une entreprise ce n'est pas une banque. C'est une clientèle complètement différente. Les objectifs complètement différent. Nous avons des communautés vulnérables partout dans la ville, dans le sud de la rue Bank. J'apprécie énormément, monsieur le conseiller, cette initiative. J'ai bien hâte de voir le rapport du département d'urbanisme pour voir comment on peut distinguer entre les entreprises et les banques. J'apprécie et je vais supporter cet amendement. (voix de l'interprète) Merci Monsieur le Maire.

- (voix de l'interprète) Conseiller Chiarelli.

- (voix de l'interprète) Merci. Moi, j'ai les mêmes préoccupations. Je pense que le public voudrait bien que l'on règle cette question. Je sais qu'au Comité, au sous-comité des technologies de l'information, on a parlé d'autres façons de d'offrir ces prêts. Je voulais m'assurer que quand vous allez faire votre examen, vous regarderez ce qu'on pourrait faire en ligne, pour profiter des nouvelles technologies. Je pourrais vous mettre en contact avec certaines des compagnies qui font cela. Mais je veux être certain que l'on pense au prochain siècle plutôt qu'au dernier siècle.

- (voix de l'interprète) C'est vrai, Monsieur le Maire. Ce sera un facteur important dans notre examen. Toutefois, au cours de l'année qui vient, nous allons nous concentrer sur l'affectation du sol seulement. C'est ce que la loi nous permet de faire pour le moment. Parce que le projet de loi n'a pas encore été (---) nous pensons que c'est un bon point de départ. Mais j'ai compris ce que vous vouliez dire.... on fera ça tout seul, on pourra travailler avec d'autres municipalités. Vous avez dit qu'il faudrait à peu près un an. Qu'est-ce qu'on obtiendra? À la fin? Qu'est-ce qui sera soumis au comité d'urbanisme?

- (voix de l'interprète) Monsieur le Maire, d'après l'analyse, si on dit qu'on doit adopter des normes de rendement, comme des distances de séparation dans le règlement de zonage, c'est ce qu'on fera. Comme j'ai dit, on s'est limitée aux répercussions sur l'affectation du sol, la distance de séparation, ce sont les formes les plus probables de règlements que l'on pourrait adopter. Mais c'est ce qu'il ...

- (voix de l'interprète) Adopter. Sur le rapport principal. Règlement général (---). Troisième trimestre, adopter. Le point suivant. Il a été retiré de l'ordre du jour pour approbation en bloc, c'est le point C, (inaudible) sur les propriétés privées, règlement (inaudible). Le conseiller Fleury à une motion appuyée par la conseillère McKenney.

- (voix de l'interprète) Merci. Il est résolu que l'article C de l'ordre du jour pour approbation en bloc, modifications pour anomalie technique, règlement 2016 326, soit reporté aux fins d'études à la prochaine réunion du conseil. Monsieur le Maire, je n'ai pas raté la rencontre du comité d'urbanisme, je les ai ratés à cause de mon congé de paternité. Mais il y a des choses qui ont été adoptées il y a un an comme le stage numériques qui aura des répercussions sur ce rapport. Je suis en cours de discussions avec monsieur (---) et monsieur Chapman, pour qu'une modification technique soit présentée de sorte que le personnel puisse avoir les outils nécessaires pour donner le suivi à ce que le conseil aura approuvé. Je veux simplement m'assurer que ce soit bien formulé. Ce n'était pas sur la réunion du conseil d'aujourd'hui.

- (voix de l'interprète) Monsieur Willy, est-ce que cela ralentit quelque chose, pour votre plan de travail? Il y a une demande en traitement qui sera touchée par cela.

- (voix de l'interprète) Comme le personnel me l'a dit, (inaudible) ça n'aura pas vraiment d'impact. Je pense qu'on peut attendre.

- (voix de l'interprète) Bien. Alors, sur la motion, donc. La modification du conseiller Fleury, d'abord. Il nous faut voter là-dessus. Le rapport est adoptée. Voilà, merci. Motion d'adoption et rapport. Conseiller Qaqish appuyé par le conseiller Taylor.

- (voix de l'interprète) Que le rapport du greffier municipal (inaudible) pour la période se terminant le 22 septembre 2017, le rapport 26 du Comité des services communautaires et de protection, le rapport 15 du Comité de l'environnement et de la protection climatique, les rapports 50 A du Comité de l'urbanisme, (inaudible) et de l'avocat général intitulée résumé des observations orales est écrit sur les questions assujettis au (inaudible) soit reçu et adopter dans leurs versions modifiées. Motion adoptée. Motion exigeant la suspension des règles de procédure. Nous n'en avons pas encore. Avis de motion pour examen à une réunion subséquente. Morse motions portant présentation de règlement. Conseiller Taylor.

- (voix de l'interprète) Que les règlements énumérés à l'ordre du jour trois lectures soient lui adoptée.

- (voix de l'interprète) Règlement de ratification. Conseiller Qaqish appuyé par le conseiller Taylor.

- (voix de l'interprète) Que le règlement suivant soit lu et adopté. Règlements ratifiant les délibérations du Conseil du 27 septembre 2017.

- (voix de l'interprète) Adopté. Nous avons une demande de renseignements par écrit. Conseiller Fleury.

- (voix de l'interprète) Le personnel pourrait-il me donner des renseignements sur l'accord avec l'hôtel concorde aux 333 chemins Montréal, puisque cet hôtel a un contrat avec la ville pour offrir des refuges d'urgence aux familles, je voudrais avoir des statistiques sur le nombre de personnes qui ont été reçus à cet hôtel, la longueur des séjours moyens et les répercussions financières pour les cinq dernières années.

- (voix de l'interprète) Conseiller Egli, je pense que vous aviez un commentaire aussi sur un programme très réussi qui sera lancé sous peu.

- (voix de l'interprète) Oui, merci. Je voulais simplement (inaudible) que la campagne de la capitale est en cours. Cette année, c'est vraiment une année spéciale puisque c'est notre 25e année de cette campagne. Jusqu'à maintenant, cet automne, nous avons eu à peu près 10000 participants qui ont participé au nettoyage de la ville, que ce soit une cour d'école, un terre-pleins, un parc. Les gens peuvent encore s'inscrire jusqu'au 15 octobre. Le projet est en ligne. C'est un préambule à ce que mon collègue va dire sur (inaudible).

- (voix de l'interprète) Merci, Monsieur le Maire. Conseiller Egli.

- (voix de l'interprète) Tous les conseillers vont recevoir un courriel après la réunion. (inaudible) Dans la ville. Nous sommes heureux de vous dire que la ville d'Ottawa et le programme de nettoyage de la capitale ont formé un partenariat avec MC2, une nouvelle compagnie d'Ottawa, pour la (inaudible) de ce programme de nettoyage. Nous allons promouvoir des technologies novatrices chaque année. Le projet pilote s'appelle (---) c'est un projet qui veut qu'on engage la communauté pour qu'ils interagissent avec les résidents sur Facebook. Cette année, nous allons soutenir le programme de nettoyage de la capitale, inviter les résidents à se rassembler comme communauté pour que la ville soit propre et verte. On recommande donc de nettoyer des parcs qui on demande aux participants de se prendre en photo en pleine action de recyclage ou donné toi hier. De recyclage ou de nettoyage. On va le remettre des badge colons peut recueillir qui prouveront qu'ils auront participé. Vous avez une carte de la ville qui

présentera les répercussions des efforts des citoyens. Avec nos 1200 parcs, (inaudible) fera de nettoyer Ottawa une tâche facile et agréable. Les citoyens sont invités à participer à cette nouvelle initiative en partageant avec (---) en ligne jusqu'au 15 octobre. Comme je vous l'ai dit, ce courriel se renvoyer à tout le monde est contiendra les liens pour les sites. Alors merci.

- (voix de l'interprète) Merci, c'est une belle initiative. Les membres du conseil reconnaîtront que certains de nos collègues portent de beaux chandails turquoise. Une annonce a été faite aujourd'hui, je pense que la conseillère Harder elle organisatrice en chef de cette initiative. Peut-être qu'elle pourrait nous expliquer l'évolution de la campagne (---).

- (voix de l'interprète) Un groupe de résidents de l'Ouest et du sud qui utilise beaucoup l'hôpital Queen's Carlton qui dessert notre ville c'est rassembler pour une deuxième fois. Avant on faisait quelque chose pour les soins actifs aux personnes âgées, ont recueillait de l'argent pour construire un centre pour personnes âgées vraiment unique au (inaudible). Cette année, nous voulons cours de l'année recueillir des fonds pour le service de santé mentale. Si vous avez quelqu'un qui a des problèmes de santé mentale, ils ne peuvent être admis au Royal Ottawa, ils doivent passer par le Queen's ou Carlton. Comme nous avons une bonne relation et que nous comprenons l'importance des services offerts par cet hôpital communautaire, le conseiller Egli, le conseiller Chiarelli, le conseiller Taylor, le conseiller El-Chantiry, Egli, Wilkinson, Qaqish, Moffatt et moi, nous allons nous rassembler encore une fois, nous serons à nouveau des ambassadeurs pour l'hôpital. Nous aurons beaucoup d'initiatives au fil de l'année et je pense qu'il est très bien d'avoir du leadership dans un secteur. Les gens sont contents d'assumer des rôles. Merci de nous avoir accordé du temps, le lancement se fait aujourd'hui on travaille à la suite au long de l'année. Nous voulons recueillir un demi-million de dollars entre nous. Alors merci et bonne chance!

- (voix de l'interprète) Motion de levée de séance, conseiller Qaqish?

- Délibérations du Conseil du 27 septembre 2017 soit ajourné.

- Adopté. Merci, la séance est levée.